



Belgique  
partenaire du développement

Enabel



## AVIS DE RECRUTEMENT

Réf. N° 004/2023 /APSDN-MEMISA/CS

Dans la seconde phase du projet « Appui Institutionnel au Programme d'Appui au Secteur de la Santé (AI-PASS), le nombre de zones d'intervention est passé de trois à cinq avec l'addition des Moughataas de Boghé et Aleg. L'implication plus active des Directions Régionales de la Santé (DRS), l'ouverture d'une représentation de Memisa à Nouakchott coordonné par un Assistant Technique National (ATI) qui encadre les Assistants Techniques Nationaux (ATN) dans les Moughataas concernées.

En effet, dans la première et la seconde phase du projet formation continue des prestataires de SONUB et ECD ont été formés et des outils pédagogiques élaborés. Les structures de santé des cinq Moughataas Dar Naïm, Sebkhah, Aleg, Boghé et Bababé ont été dotées d'équipements : échographes et matériels techniques nécessaires pour offrir des soins de qualité au couple mère et enfant.

C'est ainsi, qu'il est lancé un avis d'appel à candidatures pour le recrutement d'un binôme de formateurs composé de sage-femmes et Gynécologue obstétricien, spécialisés en échographie obstétricale à l'endroit des sage-femmes.

Les activités de formation théorique auront lieu à Tiguent et les sessions **pratiques** seront organisées à **Tab Salam Diam (Dar Naïm)** et au **centre de santé de Sebkhah**.

### 1. Mission

Au terme de la formation les sage-femmes concernées seront capables de démontrer une maîtrise des notions suivantes :

- Les principes de base de l'échographie (notions fondamentales) ;
- L'Anatomie échographique normale du pelvis féminin ;
- La place de l'échographie dans la démarche diagnostique de la grossesse ;
- La conduite de l'examen échographique ;
- La détermination de l'âge gestationnel ;
- L'échographie au 1<sup>er</sup> trimestre d'une grossesse normale ;
- L'échographie au 2/3<sup>ème</sup> trimestre d'une grossesse normale ;
- Les anomalies gynécologiques du pelvis féminins (fibrome, kyste ovarien etc.)
- Les anomalies de la grossesse identifiables par l'échographie (placenta prævia, anomalies du liquide amniotique, malformations du fœtus etc...)

### 2. Profil du consultant

Les personnes intéressées doivent remplir les conditions suivantes :

- Etre un binôme (médecin gynécologue – sagefemme) ayant une expérience avérée d'au moins cinq (5) ans dans la formation des sages-femmes en échographie obstétricale.
- Avoir une bonne connaissance du système de santé mauritanien
- Avoir une bonne maîtrise du français
- Pouvoir s'exprimer en arabe constitue un atout

### **3. Délai de mise en œuvre**

---

- Trois (3) jours de formation théorique
- Cinq (5) jours de formation pratique

### **4. Dossiers de candidature**

---

Les dossiers de candidature doivent contenir les éléments suivants

- Une copie des diplômes légalisés conforme à l'originale ;
- Un curriculum vitae mis à jour et détaillant les expériences accumulées dans le domaine ;
- Des attestations de bonne exécution ;
- Liste de contacts (mail et téléphone) d'au moins 3 références professionnelles, personne physique ou morale.

### **5. Comment postuler**

---

Les dossiers de candidatures comprenant une offre technique comportant une note de présentation de la méthodologie de mise en œuvre de la mission et une offre financière comportant une ventilation détaillée des coûts pour l'intervention (honoraires, déplacement, hébergement, communication...) peuvent nous être envoyés aux adresses suivantes :

Courriel à : [famadiop2008@yahoo.fr](mailto:famadiop2008@yahoo.fr), cc - [simplice.tagah@memisa.be](mailto:simplice.tagah@memisa.be)

Cc - [aissatadiallo492@gmail.com](mailto:aissatadiallo492@gmail.com) cc [diariatou.sow@memisa.be](mailto:diariatou.sow@memisa.be)

Le dossier physique avec mention de la candidature sur l'enveloppe doit être envoyé à l'adresse suivante :

***Locaux de APSDN, Centre de santé Tab Salam Diam, Nouakchott-Nord, Dar Naïm ext 02,***

ou

**Bureau de Memisa Belgique à Nouakchott, Tevragh Zeina, Îlot D lot 2 ZRD ext 02, Immeuble du PASS**

**Date limite de réception des dossiers : 01-12-2023**